



Un Handi TRUCK pour former les personnes en situation de handicap aux métiers du transport routier

De gauche à droite : Florence Guillaume, Déléguée interministérielle à la Sécurité Routière, Jérémy Soots, personne paraplégique, Christophe Roth, président de l'Agefiph, Sophie Cluzel, ancienne Secrétaire d'État chargée des personnes en situation de handicap, Denis Schirm, Vice président d'OPCO Mobilités, et Loic Charbonnier, PDG de l'AFTRAL.

Le camion école « HANDI TRUCK » a été inauguré lors de l'URRH le vendredi 22 mars 2024 au Carré des Docks au Havre en présence de Florence Guillaume, Déléguée interministérielle à la Sécurité Routière. Les nouvelles technologies de compensation du handicap sur des véhicules, qu'il embarque, ont été présentées avec notamment une démonstration de Jérémy Soots (personne paraplégique). Un autocar et un simulateur de conduite adapté pour les personnes en situation de handicap ont aussi été en démonstration.

L'arrêté du 28 mars 2022 a ouvert la possibilité de conduite des poids lourds et autocars aux personnes qui ont un déficit moteur important ou une déficience auditive sévère ou profonde ; conduite qui leur était jusque-là interdite. Une évolution obtenue grâce à une mobilisation collective de l'Agefiph, d'aftral, de la délégation à la Sécurité routière et de l'ensemble des personnes concernées qui a conduit à faire évoluer la réglementation sur le sujet.

Aujourd'hui une nouvelle étape est franchie avec le Handi truck pour faciliter l'accès à la formation dans les centres de formation et CFA du transport et de la logistique. Cette initiative, portée et financée par l'Agefiph, l'Aftral et OPCO Mobilités, marque une étape cruciale dans la construction d'un marché du travail plus inclusif.

« La création du Handi Truck constitue un tournant décisif pour l'intégration efficace des personnes handicapées dans ce secteur clé de notre économie. En améliorant l'accès à la formation et à l'acquisition de compétences pour ces personnes, nous permettons aussi de répondre aux besoins de recrutement de cette branche professionnelle. Cette initiative

souligne l'importance des actions conjointes avec des acteurs de la formation pour répondre à la fois à l'objectif de plein emploi, mais aussi aux enjeux d'égalité des chances de notre société. », déclare Christophe Roth, Président de l'Agefiph.

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).
<https://www.agefiph.fr/>

Contact Presse : Agence Wellcom 01 46 34 60 60 - agefiph@wellcom.fr ; G.Cristofoletti 06 21 65 41 96 - g-cristofoletti@agefiph.asso.fr

À propos de L'AFTRAL

1er organisme de formation du secteur T/L en France et en Europe, l'AFTRAL, forme près de 300 000 personnes par an et 11000 apprentis. Son offre très diversifiée se décline autour de deux axes :

- la formation continue avec des formats courts – réglementaires et obligatoires / transport de marchandises, de voyageurs, sanitaires, de matières dangereuses / en logistique, manutention et magasinage / prévention sécurité / déménagement / management et gestion
- la formation initiale sur des formats plus longs avec l'obtention de diplômes du CAP au Bac+6 : Conduite / Exploitation / Management... Grâce à un maillage territorial dense, l'AFTRAL est en proximité directe de ses clients avec 130 centres de formation continue, un réseau de 35 écoles d'enseignement supérieur, ISTEELI, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique, de voyageurs, et du tourisme (EPT), 85 CFA et 30 centres de formation d'Ambulancier.

Son unique objectif est de répondre aux besoins du marché avec des formations très opérationnelles, pour permettre aux entreprises partenaires de monter en compétence leurs salariés et alternants, et aux jeunes d'intégrer les métiers du Transport et la Logistique qui offrent de nombreux débouchés. AFTRAL propose des formations pour aller loin.
<https://www.aftral.com/>

Contact presse : Valérie LARDIERE, Chargée de Mission Nationale Handicap, 06 75 43 54 51 - valerie.lardiere@aftral.com

À propos d'OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences en charge de la formation et la transition professionnelle des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion

des métiers ; avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Avec un budget de plus de 1,3 milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 140 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,67 million de salariés et 90 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion comme sur un effectif de plus de 500 salariés, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.
<https://www.opcomobilites.fr>